



Bilan des CSE Centraux

Le déroulement des CSE-C a souvent été pollué par les soubresauts des difficiles négociations du nouvel accord d'entreprise à cause des provocations incessantes de la direction sur ce sujet.

Comme si cela était normal dans la vie de l'entreprise, de nombreuses modifications d'organisations ont été présentées sans que leur pertinence nous saute aux yeux. Au même titre que l'année dernière et malgré nos demandes, nous avons rarement de REX sur « l'ajustement » mis en place. De plus, les présentations faites en CSE-C et les remontées terrain des personnes concernées ne sont pas en cohérence.

S'il fallait retenir un fil conducteur sur cette année, ce serait les projets VAR. L'un malheureux avec la présentation d'un PSE pour la fermeture de Bagneux, résultant d'une importante perte de compétences qui impacte les projets en cours (et minimisé par la direction). Et l'autre, pour l'instant sous de meilleurs auspices, avec la création d'un nouveau site à La Londe-les-Maures.

A de nombreuses reprises, la **CFE-CGC** a fait part de ses inquiétudes sur la capacité de l'entreprise à réaliser les programmes. Suite à cela la direction a organisé une réunion avec les 5 directeurs opérationnels. Des constats inquiétants ont été partagés, des solutions doivent nous être présentées courant février 2025.

Malgré de nombreux sujets structurants pour l'entreprise en 2024, le sentiment des élus reste à l'identique de celui de l'année précédente : nous cochons les cases. Et à l'heure actuelle, aucune solution pertinente n'est présentée pour faire face à l'inquiétude des élus.

Bilan des Délégués Syndicaux Centraux

Une année 2024 singulière occupée principalement par la négociation du nouvel accord d'entreprise suite à la dénonciation par la direction en 2023 de l'accord en vigueur depuis 2017. 29 réunions de négociation portant sur les 5 thèmes de l'accord d'entreprise se sont tenues parfois dans un climat tendu mais toujours respectueux.

A côté de cela, des réunions obligatoires se sont tenues comme chaque année (NAO) pour déboucher sur un accord portant sur les salaires ; accord que la **CFE-CGC** n'a pas signé puisque le texte n'était pas à la hauteur d'une entreprise telle que Naval Group et que des discriminations entre CSP (catégories sociaux professionnelles) étaient introduites.

Au mois de juin, un nouvel accord d'intéressement pour la période 2024 - 2026 a été signé avec des nouveaux critères dont certains étaient proposés par la **CFE-CGC**.

En parallèle, plusieurs discussions ont portées sur les accords relatifs aux sujets de Qualité de Vie et de Conditions de Travail (QVCT), de GPEC et de diversité/inclusion. Tous ces accords ont été prorogés (de 2ans pour le premier et de 1 an pour les seconds).

Vos DSC ont également pris une part active à la commission paritaire de recours sur les fiches emplois qui s'est réunie une quinzaine de fois en 2024 avec quelques dossiers (pas assez à notre goût) qui ont fait l'objet d'évolutions favorables.

N'oublions pas non plus la participation à de nombreuses commissions de suivi d'accords. On peut notamment citer la commission prévoyance santé qui a mis en exergue le déficit de nos comptes et a nécessité la mise en place de mesures correctives.

Enfin, vos DSC ont pu venir à la rencontre de tous les salariés et adhérents **CFE-CGC** en animant des réunions d'information sur l'ensemble des sites sur les avancées des sujets « nationaux ».

Compte-rendu
en ligne

Document
non disponible
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail

Véronique BACHELET
José BAPTISTA
Laurent GOSELIN

Anne-Cécile DESCHAMPS
Christophe COMBE
Philippe PRADIER

Olivier TEISSEIRE
Damien CODRON

Samuel MOINAUX
Nicolas LALLEMAND

J'adhère





Bilan 2024 de la section CFE-CGC Région Parisienne

Cette année 2024 a été particulièrement chargée pour les personnels et nous tenons à les féliciter et à les remercier pour leur engagement y compris dans un contexte difficile pour les salariés de SMC.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont encouragés dans nos actions et à celles et ceux qui nous ont rejoint. Merci aux élu(e)s **CFE-CGC**, permanents ou opérationnels qui prennent à cœur de défendre vos intérêts au quotidien.

Nous retiendrons de 2024 pour notre établissement une décrue des effectifs liée bien entendu à la fermeture du site de Bagneux fin 2025 mais également à un tour de vis sur les fonctions supports – ce qui a conduit vos élu(e)s **CFE-CGC** à accompagner un grand nombre de salarié dans le cadre de procédure de départs.

A ce contexte, s'ajoutent les remises de fiches emplois parfois démotivantes et une procédure de recours chaotique, avec en parallèle la négociation d'un Accord d'Entreprise durant 15 mois qui a mobilisé toutes les forces vives de la section parisienne.

En tant que représentants du personnel, nous avons défendu vos intérêts tout au long des différents CSE et commissions dans lesquelles nous avons été à maintes reprises force de propositions.

Témoigne de ce travail, le fait d'avoir fait reconnaître à la Direction l'obligation pour elle de verser aux salariés de la Région Parisienne venant travailler avec leur véhicule une prime mensuelle. Ce sont 411 collaborateurs qui la perçoivent désormais grâce à notre action.

Enfin, nous informons – et continuerons de le faire – chaque mois à travers notre Gazette, nos brochures et guides thématiques l'ensemble des salariés sur différents sujets. Nos panneaux d'affichage et notre page intraneo sont également sources d'informations.



Compte-rendu
en ligne

Document
non disponible
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail

Patricia LEMOINE
Sophie DELORME

Samuel MOINAUX
Régine PRIVAT-RAULINE

Damien CODRON

J'adhère

